DLP 16-7-64 319323

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

**ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE**

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71*

C. C. P. PARIS 9063-96

**ABONNEMENT ANNUEL 15 F**

Bulletin n° 46

10 JUILLET 1964

## LES NOCTUELLES DES CRUCIFERES POTAGERES.

Dans le bulletin n° 45 de Juin, quelques renseignements ont été donnés sur les Noctuelles dont les larves, de couleur grise, vivent en partie dans le sol, sont connues sous le nom de Vers gris.

Pour d'autres espèces de Noctuelles, les chenilles évoluent essentiellement sur le feuillage ; c'est le cas en particulier de certaines Noctuelles s'attaquant aux crucifères potagères. La plus commune est la Noctuelle du Chou (Mamestra brassicae).

L'adulte est un papillon de 40 à 45 mm. d'envergure à ailes antérieures brun verdâtre, sillonnées de bandes foncées et de zones claires.

La chenille de couleur verte à brun grisâtre avec bandes longitudinales blanches à grisâtres, mesure 40 à 45 mm. en fin d'évolution.

Cette espèce hiverne dans le sol à l'état de chrysalide.

Les papillons qui apparaissent en mai - juin, déposent leurs oeufs par groupes ou amas à la face inférieure des feuilles de crucifères et de diverses autres plantes basses. L'éclosion a lieu 10 à 15 jours plus tard. D'abord groupées, les jeunes chenilles se dispersent ensuite sur la plante-hôte. Elles sont très voraces et leur action, sur feuilles de choux en particulier, se traduit par de nombreuses perforations du limbe pouvant atteindre plusieurs centimètres de diamètre. Ces perforations et l'accumulation des excréments au centre de la plante, caractérisent assez bien les attaques de cette espèce.

Les nouveaux papillons apparaissent en juillet - août et donnent une deuxième génération de chenilles qui évoluent d'août à octobre avant de s'enfoncer dans le sol pour se chrysalider.

Une autre espèce s'attaque également très fréquemment aux crucifères potagères : la Noctuelle potagère (Mamestra oleracea). Le papillon qui mesure 40 mm. d'envergure, a les ailes antérieures brunes à reflets rougeâtres ; la chenille verte à brun foncé avec bandes longitudinales jaunâtres à brunâtres est un peu plus petite, en fin d'évolution, que celle de l'espèce précédente.

L'évolution de cette espèce est semblable à celle de la Noctuelle du Chou, la durée d'incubation des oeufs étant toutefois plus courte.

D'autres espèces de Noctuelles peuvent s'attaquer au feuillage du chou : Mamestra persicariæ (Noctuelle de la Renouée persicaire) - Plusia gamma (Noctuelle gamma) - Trachea atriplicis.

Contre les attaques de Noctuelles, il faut intervenir contre les jeunes chenilles, les chenilles âgées étant assez résistantes aux insecticides.

Utiliser dans ce but, en poudrage ou pulvérisation :

- Heptachlore 3 kg de matière active par ha,
- Lindane,
- D.D.T.,
- Chlordane, 4 - 5 kg de matière active par ha.
- Toxaphène.

P86

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

## CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Dans tous les secteurs, le vol est pratiquement terminé. Depuis fin juin, les conditions climatiques ont été assez peu favorables et les pontes sont dans l'ensemble très faibles depuis cette période.

Néanmoins, dans les vergers habituellement attaqués, un nouveau traitement devra intervenir du 13 au 15 juillet inclus. Dans les vergers où les attaques sont faibles, on pourra éventuellement différer cette opération.

TAVELURES : Dans les vergers où des taches existent, profiter du traitement ci-dessus pour lutter contre ces maladies.

GRANDES CULTURES

## MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Depuis la dernière sortie de taches (fin juin), les conditions climatiques ont été défavorables au mildiou. Les dernières pluies n'ont pu créer que des contaminations très faibles. Un risque n'est à craindre que si de nouvelles pluies d'assez longue durée, avec relèvement des températures, survenaient. Un traitement devrait alors intervenir dans les 4 - 5 jours suivants.

Dans les régions où aucune tache n'a encore été notée (sud de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne,notamment), on peut surseoir à toute pulvérisation.

Ne plus traiter les cultures devant être arrachées avant fin juillet.

INFORMATIONS

CULTURES MARAICHERES

## ENNEMIS DIVERS

- MILDIOU DE LA TOMATE : Appliquer un traitement avant le 15 juillet.

- MILDIOU DE L'OIGNON : Dégâts relativement importants dans certaines cultures. Intervenir éventuellement avec un produit cuprique, organo-cuprique ou organique de synthèse. La pulvérisation doit être copieuse. Ajouter un mouillant.

- SEPTORIOSE DU CELERI : Attaques plus ou moins sérieuses. Utiliser un produit cuprique, organo-cuprique ou un organique de synthèse.

- PIERIDES ET NOCTUELLES DU CHOU : Dégâts variables suivant les cultures.

- TEIGNE DU POIREAU : L'attaque se poursuit. Utiliser D.D.T., Lindane, Carbaryl, Parathions éthyl et méthyl, Diazinon, Malathion, Azinphos, aux doses conseillées.

- MOUCHE DU CHOU : Le vol, après un maximum fin juin, se termine. De grosses éclosions larvaires devraient se produire entre le 10 et le 15 juillet.

---

RAPPELS DE TRAITEMENTS : Acariens - Pucerons - Psylles.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Dernière Note : Bulletin n° 45 - Supplément 3 - 26/6.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - Montreuil (Seine).